

INTRODUCTION

MOBILISATIONS ET RÉVOLUTIONS DANS LES PAYS DE LA MÉDITERRANÉE ARABE À L'HEURE DE « L'HYBRIDATION » DU POLITIQUE

Égypte, Liban, Maroc, Tunisie

Sarah Ben Néfissa*

*Ce numéro est dédié à Mohamed Saïd Sayyid
qui a rêvé de la révolution égyptienne,
l'a préparée mais ne l'a pas vécue¹.*

L'appel à contribution de ce numéro spécial de la *Revue Tiers Monde* a été publié en avril 2009. Il visait notamment à nuancer certaines images développées à propos des sociétés de la région, celles de sociétés « vides d'acteurs sociaux et politiques » (Duterne, 2009, p. 8) car « soumises » à un certain nombre de surdéterminations comme l'islamisme, l'autoritarisme, la mondialisation, le communautarisme, les conflits régionaux etc. Face à cette image de la « soumission », l'appel à contribution souhaitait mettre l'accent sur le phénomène presque *contraire*, à savoir la « mobilisation ». L'intuition de départ reposait sur le constat d'une montée des mobilisations sociales, non seulement en Égypte et en Tunisie mais également en Algérie et au Maroc. Le numéro devait paraître en 2010. Le retard atteste de la difficulté à intégrer le phénomène des mouvements sociaux comme « objet de recherche légitime » dans le champ scientifique francophone spécialisé sur la région. Les pays couverts par les contributions à ce numéro se limitent au Maroc, au Liban, à la Tunisie et à l'Égypte.

* IRD – UMR 201, sarah.ben-nefissa@orange.fr

1. Le Dr. Mohamed Saïd Sayyid a été le vice-directeur du Centre des études politiques et stratégiques d'Al Ahram. Il est décédé en 2009. C'est un politologue, activiste des droits de l'homme, membre du collectif Kifaya et fondateur du journal des « mouvements sociaux », *Al Badil*, arrêté pour des raisons financières. Il s'est rendu célèbre en 2005 par le discours virulent qu'il adressa directement à Hosni Moubarak lors d'une rencontre de ce dernier avec les intellectuels égyptiens. Jamais Hosni Moubarak n'avait été traité publiquement de cette manière.

Un tel constat est d'autant plus étonnant que la littérature sur les mouvements sociaux est devenue centrale dans les sciences sociales et politiques françaises, comme l'atteste l'importante littérature qui les concerne, suite notamment à l'importation de nouveaux cadres d'analyse issus du monde académique anglo-saxon (Mathieu, 2004). Il est significatif que le dernier ouvrage collectif consacré à cette thématique sur les pays de la région ne soit pas issu du milieu scientifique ou académique. Il s'agit de l'ouvrage du Centre tricontinental intitulé : *État des résistances dans le Sud – 2010 Monde Arabe* (Duterme, 2009).

Au moment du « bouclage » du numéro, Ben Ali en Tunisie et Moubarak en Égypte sont chassés du pouvoir à la suite de deux révolutions. Nous avons décidé d'inclure des articles à leur propos. Cette initiative n'est pas liée à la volonté de « coller aux événements ». Mais ces deux révolutions ont confirmé nos intuitions de départ, contenues dans l'appel à contribution, mais également dans la première mouture de l'introduction rédigée en septembre 2010. L'argumentation principale était de poser que le « non-passage à la démocratie » des pays de la zone n'infirme pas l'importance d'analyser les mouvements sociaux de ces pays. Elle affirmait la nécessité d'intégrer leur analyse dans le cadre du phénomène de « l'hybridation » du politique consécutif à la mondialisation à partir des travaux qui ont renouvelé l'approche des régimes politiques dans le monde. Mais la question « transitologique » n'est pas la seule mise en cause dans la difficulté de reconnaître et d'analyser les mobilisations collectives des pays de la région.

Le second obstacle est lié à l'importance des mouvements politiques à référent islamique et qui sont jusqu'à aujourd'hui les principales forces de l'opposition dans la majorité de ces pays (Burgat, 2005). À cette réalité, il convient d'ajouter la grande faiblesse des oppositions politiques de type « laïc » et, notamment, la faiblesse des mouvements politiques pour lesquels le « mouvement social » est fondamental, les oppositions de la gauche.

Pourtant, plusieurs initiatives scientifiques ont tenté de baliser la thématique des mouvements sociaux sur la région (Le Saout, Rollinde, 1999 ; Dorronsoro, 2005), avec notamment un ouvrage coordonné par Monia Bennani-Chraïbi et Olivier Fillieule (2003). Ce dernier est devenu la référence incontournable des travaux portant sur cette thématique dans la région. Son avant-propos, intitulé significativement « Appel d'air(e) », s'attache justement à remettre en cause de manière radicale le culturalisme des approches de cette aire géographique et, notamment, la polarisation des recherches sur l'islamisme. De même, sa longue introduction théorique vise clairement à la normalisation des approches sur les pays de la région en termes de « mouvements sociaux ».

L'argument principal des auteurs est de mettre en cause l'existence d'une différence ontologique entre les pays démocratiques et les pays non démocratiques en ce qui concerne les mobilisations et les protestations sociales. L'un des auteurs est Olivier Fillieule. Ce dernier est l'un des principaux auteurs qui ont

porté des critiques fondamentales à l'un des concepts majeurs de la littérature sur les mouvements sociaux, celui de « structures des opportunités politiques ». Ses critiques sont fondamentales mais il est possible de leur donner une portée plus systématique à partir du renouvellement général des théories portant sur les régimes politiques dans le monde.

STRUCTURES DES OPPORTUNITÉS POLITIQUES ET HYBRIDATION DES RÉGIMES

Le concept de « structure des opportunités politiques » met l'accent sur l'importance d'analyser l'apparition et le développement des mouvements sociaux dans le cadre notamment de leur environnement et contexte politique et de ne pas limiter leur analyse au repérage des différentes ressources dont disposent les mouvements sociaux qui relèvent de la « théorie de la mobilisation des ressources ». Pour Charles Tilly et Sidney Tarrow (2008), « la politique du conflit » varie dans l'espace et dans le temps, en fonction des caractéristiques des régimes politiques et s'organise aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des instances institutionnelles. Les deux auteurs ont ainsi bâti un modèle des régimes politiques à partir de deux critères : démocratiques et non démocratiques ; forte capacité et faible capacité des États. À partir de ce modèle, les auteurs ont mis en exergue quatre types de régimes politiques auxquels correspondent quatre types de conflits. Si les régimes démocratiques à forte capacité sont les terres d'élection des mouvements sociaux, ce n'est pas le cas pour les trois autres. Les régimes non démocratiques à forte capacité présentent à la fois des oppositions clandestines et de brefs affrontements qui se terminent généralement par la répression. Les régimes non démocratiques et à faible capacité étatique connaissent des guerres civiles. Enfin, les régimes démocratiques à faible capacité étatique abritent une part disproportionnée de coups d'État militaires et des rivalités entre groupes linguistiques, religieux ou ethniques (*idem*, pp. 86-121).

Plusieurs critiques ont été adressées à ce modèle de la part d'Olivier Fillieule et également de Lilian Mathieu (Fillieule, Mathieu, Péchu, 2009, pp. 530-539 ; Fillieule, 2005 ; Mathieu, 2004). Les critiques ont porté principalement sur la nature « structuraliste », « objectiviste », non dynamique et non relationnelle de la notion de « structure des opportunités politiques ». Elle présuppose notamment une sorte d'étanchéité entre le champ politique et l'espace des protestations. Elle ne tient pas du tout compte de la manière dont les structures étatiques et politiques interagissent avec les mouvements protestataires. De même, cette notion n'intègre pas suffisamment la capacité des collectifs mobilisés à créer eux-mêmes des opportunités qui sont à la fois le produit de conditions objectives et de perceptions subjectives. Pour ces auteurs, l'opportunité politique est, dans la réalité, le produit d'une co-construction permanente. Les critiques

d'Olivier Filleule et de Lilian Mathieu sont parfaitement justifiées et de nombreux exemples montrent comment les régimes autoritaires des pays de la Méditerranée du Sud ne sont pas des systèmes figés qui ne s'adaptent pas aux événements et mouvements contestataires. À titre d'exemple, les changements constatés ces dernières années dans l'attitude du régime politique égyptien envers les mouvements protestataires sont significatifs. Ce dernier accepte l'existence *de facto* des manifestations publiques, des *sit-in* et des grèves, malgré la législation draconienne qui limite jusqu'à rendre impossible l'exercice de ces formes d'actions relatives aux libertés publiques. C'est ce que montre le texte de Marie Duboc qui insiste sur la multiplication des mouvements sociaux dans le milieu du travail malgré l'inféodation au régime du syndicat officiel des travailleurs (Longuenesse, 2007 ; Gobe, 2006).

Si Olivier Filleule a prononcé le requiem de la notion de « structures des opportunités politiques » (Filleule, 2005), la thèse de « l'hybridation du politique » à l'heure de la mondialisation (Camau, Massardier, 2009) contribue à la faire « voler en éclat ». Michel Camau parle de « zones grises » pour exprimer le fait que dans le cadre de la mondialisation et de ses impacts sur les capacités des États, les distinctions tranchées entre régimes autoritaires et régimes démocratiques tendent aujourd'hui à s'estomper (Camau, 2006). Une transformation générale des régimes politiques à l'échelle mondiale est en train de s'opérer sous l'effet d'un « double *bind* » produit par les contradictions entre mondialisation et démocratisation. La globalisation des marchés, les nouvelles techniques de communication et la gouvernance multi-niveaux traduisent un mouvement de recomposition qui entame la souveraineté des États et, partant, celle des peuples territorialement définis. Pour Michel Camau, « la mondialisation émancipe de la glèbe étatique les enjeux et les ressorts des relations sociales et politiques, tandis que la démocratisation est censée universaliser à l'échelle des États territoriaux un dispositif procédural de représentation et de participation axé sur le principe électif et ses corollaires. Ces poussées contradictoires mettent à mal la cohérence des régimes et la pertinence des catégories d'analyses favorisant une pluralisation irréductible aux canons de la démocratie libérale » (*idem*, p. 50). Elles dessinent une « zone grise » de configurations politiques qui montrent les limites de la distinction classique entre régimes autoritaires et régime démocratiques et mettent l'accent sur un phénomène d'hybridation des régimes à l'échelle mondiale.

Si les « vieilles démocraties » vivent un sentiment général de « déficit démocratique » et de crise du politique², les régimes autoritaires, sous la pression des opinions publiques et des bailleurs de fonds internationaux, sont

2. Faible représentativité des élites au pouvoir, poids des *lobbies* économiques dans les décisions politiques, abstentionnisme électoral et désaffection généralisée vis-à-vis des partis politiques ou des syndicats etc.

contraints de donner des gages d'ouverture démocratique aux acteurs nationaux et internationaux. Ils subissent ainsi des formes de « pluralisme par défaut » qui mettent à mal le critère du pluralisme politique, comme mode distinctif des types de régimes, qui perd ainsi toute sa pertinence. Plus avant, l'idée d'une typologie opposant, sur un mode strictement binaire, régimes démocratiques et autoritaires semble, dans son entier, tombée en désuétude et renforce la thèse d'une hybridation généralisée des régimes.

Une des conséquences les plus importantes de l'hypothèse d'un processus d'hybridation des régimes est de remettre en cause, partiellement du moins, la typologie des formes de l'action collective telle que corrélée à la nature des régimes politiques et explicitée par Sydney Tarrow et Charles Tilly (2008). À partir de cette hypothèse, il semble désormais difficile de réserver les mouvements sociaux aux régimes démocratiques et les oppositions clandestines et les brefs affrontements aux régimes autoritaires. S'il y a un processus d'hybridation des régimes politiques, il est peut-être également possible de poser l'hypothèse d'un processus d'hybridation des formes de l'action collective dans le monde.

Les contributions à ce numéro spécial montrent la justesse d'une telle hypothèse. Ce que l'on dénomme les « événements de Gafsa » en Tunisie se sont développés dans le cadre d'un régime politique autoritaire, voire sécuritaire, et, surtout, d'un État qui présente une très forte « capacité » de contrôle (Hibou, 2006). Les éléments mis en avant par Amin Allal et Karine Bennafla montrent qu'il s'agit bien d'un mouvement social et d'une mobilisation de longue haleine qui n'a rien à voir avec une émeute ou une action sporadique et violente. Les mêmes propos peuvent être émis à propos de l'Égypte de ces dernières années. La multiplication exponentielle des protestations sociales est apparue au moment même où le régime politique a renforcé sa clôture autoritaire sur le plan politique, et syndical avec notamment la poursuite de l'inféodation du syndicat des travailleurs comme l'ont montré les dernières élections de renouvellement de ses instances dirigeantes (Clément, 2007). Une clôture politique institutionnelle peut ne pas être contradictoire avec une mutation fondamentale des rapports entre l'État et la société (Ben Néfissa, 2010). De même, l'exemple égyptien montre la diversité des répertoires de l'action collective, de leurs espaces et de leurs acteurs. Les coupures de routes, les émeutes dans les quartiers populaires et les actions violentes et sporadiques coexistent avec de longues mobilisations comme celles des fonctionnaires des impôts en 2008, des experts du ministère de la Justice en 2009.

« PLURALISME PAR DÉFAUT » ET MOBILISATIONS DES RESSOURCES

Une des questions centrales posée aux mouvements et protestations sociales en contexte autoritaire est celle du coût très élevé de l'engagement dans l'action

collective et de l'importance de la stratégie du « passager clandestin »³. La répression et les différentes formes de dissuasion dont disposent les appareils sécuritaires de la région favorisent ce dernier comportement. La question du coût de l'engagement a ainsi des conséquences directes sur les profils des groupes contestataires et leurs objectifs. Il est clair que les mobilisations politiques concernent de manière générale les élites intellectuelles et éduquées des pays de la région qui jouissent d'une certaine protection internationale. Ce n'est pas le cas des autres couches sociales qui sont principalement mobilisées par des questions catégorielles et sociales relatives au chômage, aux conditions du travail, au niveau de vie, au logement et à l'accès aux services et équipement collectifs. En ce qui concerne les mobilisations dans le milieu du travail, la question du coût de l'engagement est une variable qui montre son importance. En Égypte, les fortes mobilisations concernent principalement les usines du secteur public en voie de privatisation et de plus en plus la fonction publique. La garantie de l'emploi favorise la mobilisation.

La question du coût de l'engagement met donc l'accent sur l'importance de l'analyse des types de ressources et de compétences que mobilisent les groupes protestataires et contestataires dans cette région du monde. Là également, l'hypothèse d'une hybridation des formes de l'action collective peut être d'un apport précieux. Il est possible de dire que le « pluralisme par défaut » mis en avant par Michel Camau peut avoir pour conséquence l'allègement des coûts, particulièrement importants, de l'engagement dans l'action collective, et de permettre ainsi le développement des mouvements sociaux. La recomposition des scènes protestataires (Geisser, Karam, Vairel, 2006) dans la région semble en effet étroitement liée au phénomène du poids plus important du « dehors » sur le « dedans ». Les acteurs d'un tel phénomène sont multiples. Les médias, les collectifs et organisations dites de la société civile et, enfin, les pressions étrangères et internationales sur les régimes de la région. Les révolutions tunisienne et égyptienne l'ont prouvé. La mise en exergue de ressources médiatiques, civiles et internationales ne doit toutefois pas conduire à sous-estimer les ressources internes et locales des mouvements sociaux. C'est ce que met en exergue l'article de Marie Duboc consacré aux grèves ouvrières dans deux usines textiles du Delta égyptien. Insistant sur la précarisation économique des secteurs sociaux les plus « stables », l'auteur analyse les ressources organisationnelles internes à ces grèves et construites à partir des réseaux sociaux locaux : familiaux, amicaux, de voisinage et d'entraide économique, comme les tontines.

3. La stratégie du « passager clandestin » fait référence à la thèse de Mancur Olson (1978) sur l'action collective. Inspiré par la théorie du choix rationnel, cet auteur pose que la stratégie et l'intérêt de l'individu, par rapport à l'action collective, l'incitent à rester en marge des mobilisations en laissant les autres en supporter le coût tout en espérant tirer profit de leurs éventuels succès...

LE POIDS DES MÉDIAS

La Tunisie et l'Égypte ont prouvé l'importance d'intégrer, dans l'analyse des mouvements protestataires et révolutionnaires, le rôle des médias. Larbi Chouikha et Eric Gobe parlent d'une Tunisie virtuelle comme caisse de résonance du mouvement protestataire et le texte de Sarah Ben Néfissa portant sur l'Égypte met l'accent sur l'importance de Facebook pour la mobilisation de la jeunesse égyptienne.

Mais bien avant ces révolutions, la scène protestataire de ces pays montre la reproduction, par les acteurs mobilisés, des formes et des répertoires de l'action collective existants sur le plan international et dont ils ont eu connaissance par la médiation des télévisions satellitaires, étrangères et arabes, et en premier lieu *Al Jazeera* : *sit-in*, manifestations, pétitions etc. (Chouikha, Gobe, 2009). Si ces formes d'action font partie des expériences sociales et politiques de ces pays, le poids des médias, extérieurs notamment, contribue à les renforcer et à leur donner une efficacité nouvelle. La recherche de la « visibilité » sur les plans interne et international montre la conscience que les acteurs ont du poids des médias internes et externes comme force de pression sur les régimes. Cette donnée est particulièrement claire dans l'Égypte de ces dernières années. La multiplication des protestations semble directement corrélée avec un processus de démonopolisation du champ médiatique et, en particulier, l'apparition des journaux indépendants et privés, des télévisions satellitaires et également d'Internet.

En l'absence de libertés d'expression et de publication sur le plan interne comme l'existence d'une presse pluraliste et d'émissions de télévision et de radio indépendantes, les acteurs mobilisés cherchent à faire connaître et à se protéger en utilisant les médias internationaux et les sites Internet. Le poids des médias ne remplace pas la force des logiques sociales (Neveu, 2009), les médias sont des acteurs qui ont leurs propres logiques et intérêts. Toutefois, en contexte autoritaire, l'allié médiatique est fondamental. Il n'est donc pas étonnant que les régimes de la région tentent de contrôler les médias et leurs impacts sociaux qui dépassent, et de loin, la question des mobilisations collectives. La publication récente de deux ouvrages collectifs consacrés aux médias dans la région est significative des types de mutations que les médias contribuent à exprimer, renforcer et même modifier (Gonzalez Quijano, Guaaybess, 2009 ; Mohsen-Finan, 2009). Certains spécialistes mettent l'accent sur l'émergence de nouveaux « espaces publics » dans la région grâce au décloisonnement des moyens médiatiques permettant la multiplication des voix contestataires qui déjouent la censure de l'État (Anderson, Eickelmann, 2009). D'autres spécialistes insistent sur les possibilités qu'offrent les nouveaux médias à l'expression individuelle et identitaire pour défier les tabous et les interdits liés aussi bien

aux appareils d'États qu'aux sociétés elles-mêmes. C'est ce que met en lumière l'article de Bouchra Sidi Hida à propos de l'initiative, rapidement réprimée, d'un collectif de jeunes marocains pour rompre le jeûne avant l'heure, en public, en plein mois de ramadan. L'auteur souligne le consensus entre le régime marocain et les forces politiques de l'opposition, islamiste et non islamiste, pour interdire une telle action. Elle pose ainsi l'hypothèse de l'apparition de « nouveaux mouvements » sociaux dans le Maroc d'aujourd'hui. Son article met en exergue la diversité des « causes » protestataires qui dépassent de loin les questions sociales et politiques « classiques ».

Si la question du statut de la femme est devenue désormais une question centrale dans les pays de la région, comme le montre l'article de Nathalie Bernard-Maugiron sur l'Égypte, aujourd'hui, d'autres types de causes « identitaires » ont émergé dans la région et notamment celles liées aux appartenances religieuses et communautaires. C'est ce que montre Laure Guirguis à propos des contestations coptes dans l'Égypte d'aujourd'hui qui s'inscrivent dans ce qu'elle dénomme « les modifications des régimes de la visibilité » après avoir été longtemps « tues » et cachées, « taboues ». Elles démasquent la fracture originaire de la nation égyptienne. Elles révèlent l'échec de la construction historique de l'unité nationale, bâtie sur le mythe de l'union « de la croix et du croissant ». Les contestations coptes coexistent aujourd'hui avec les revendications des Égyptiens bahaïs (Legeay, 2007) pour obtenir leur reconnaissance juridique de la part des services de l'état civil égyptien, qui ne reconnaît que les « trois religions révélées » à savoir l'Islam, le Christianisme et le Judaïsme.

Mais l'analyse du langage de type identitaire et communautaire employé par les acteurs de certains mouvements sociaux montre qu'il s'agit peut-être de la réinvention d'un collectif qui, tout en mettant l'accent sur son particularisme, négocie dans la réalité une plus grande insertion dans l'espace national et étatique (Picard, 2006). L'analyse développée par Amin Allal et Karine Bennafla sur les récits paradoxaux autour de « Gafsa la rebelle » et sur les guerriers montagnards du pays Aït Baamrane pourrait être sollicitée pour comprendre l'apparition récente en Égypte de la question des Bédouins du Sinai, qui protestent contre le traitement sécuritaire de la région de la part des pouvoirs publics, ou bien des populations nubienne à cause de leur déplacement à la suite de la construction du Haut Barrage dans les années 1960. C'est à une demande de renégociation des modalités de l'unité nationale que l'on assiste de la part des régions oubliées par le « miracle tunisien » et également de la part des coptes en Égypte. Là également, la thèse de l'hybridation du politique permet de poser l'hypothèse d'un processus d'hybridation entre les liens dits « communautaires » et les liens dits « citoyens ». Le langage « communautariste », parce que profondément social, n'est peut-être pas si lointain du langage des droits de l'homme et des droits sociaux (Ben Néfissa, 2011).

LES COLLECTIFS DE LA « SOCIÉTÉ CIVILE »

La seconde ressource mobilisable se réfère aux acteurs dits de la société civile, à savoir les collectifs et ONG des droits de l'homme.

Pendant longtemps, l'impact politique et social des collectifs de défense des droits de l'homme a été peu perceptible sur le plan interne à cause de la faiblesse, voire de l'inexistence de communication avec leurs propres sociétés, de la limitation de leur dialogue avec les seuls pouvoirs publics et avec les organisations étrangères et internationales (Tarrow, 2007). De même, la cooptation du nouveau personnel politique de certains régimes arabes, dans le vivier de ces collectifs dits de la société civile, a contribué à améliorer l'image internationale de certains régimes autoritaires.

Mais ces dernières années ont montré comment ces acteurs peuvent également jouer un rôle important sur le plan interne à ces pays à cause justement de leurs connexions internationales, source de la méfiance des régimes de la région à leur égard (Droz-Vincent, 2004). La formation de ces élites, leur connaissance des langues étrangères et leurs expériences internationales accordent à ces « cosmopolites enracinés » (Tarrow, 2007) un certain nombre de compétences et de ressources qu'ils peuvent convertir sur le plan interne à ces pays sous la forme d'expertise (Geisser, Karam, Vairel, 2006) et également d'aide et de soutien aux différentes mobilisations et mouvements sociaux.

Cela a été le cas en Égypte, notamment depuis les années 2004 et 2005. Un renforcement de leur rôle et de leur poids politique est apparu plus important que celui des partis politiques de l'opposition reconnue (Santucci, 2006). La multiplication des collectifs autour du répertoire des droits de l'homme a contribué à élargir et à spécialiser les thèmes traités : droits des victimes de la torture, soutien juridique aux droits de l'homme, droits des paysans, droits sociaux et économiques, défense des prisonniers, indépendance de la justice, défense de la sécurité sociale, droit au logement, défense du système de retraite, contrôle des élections et, enfin, liberté religieuse et droits syndicaux des travailleurs.

Ces collectifs interpellent les pouvoirs publics sur la base d'études, d'expertises, de rapports publiés sur leurs sites Internet ou sous la forme d'articles dans les journaux. Les avocats et les juristes de ces collectifs contestent également les différentes décisions administratives devant les tribunaux.

D'une certaine manière, il est possible de dire que les militants professionnels de ces organisations et collectifs dits de la société civile, qui ont été largement investis par les opposants politiques de ces pays, jouent le rôle de ce que Lilian Mathieu appelle « les militants par conscience », qui apportent leurs ressources, leurs compétences et leur savoir-faire aux mobilisations des groupes dominés, à partir de leur capital social (Mathieu, 2004).

Une des principales ressources des mobilisations collectives en situation autoritaire est donc incontestablement l'appel à l'extérieur et à l'opinion internationale par la médiation des médias ou des collectifs de la société civile. L'exemple du collectif de Kifaya, en 2004 et 2005, est symptomatique de ce phénomène. Sans les pressions américaines sur le régime égyptien à partir de la doctrine, aujourd'hui dépassée, du « Grand Moyen Orient », un tel collectif aurait difficilement pu s'exprimer. Les soulèvements qui ont présidé à la chute de Ben Ali et de Moubarak ont mis l'accent sur l'importance d'une telle ressource et il n'est pas exagéré de dire que les deux présidents déchus sont tombés *également* parce qu'ils ont perdu la bataille médiatique internationale. La fameuse attaque des manifestants de la Place Tahrir par les mercenaires du régime, sur des chevaux et des chameaux, diffusée par toutes les télévisions du monde, en est peut-être l'exemple le plus parlant, comme le montre l'analyse de Sarah Ben Néfissa sur les « 18 jours qui ont changé l'Égypte ».

Pendant longtemps, cette ressource a fait l'objet de stigmatisations de la part des régimes de la région et d'une certaine méfiance de la part de certaines sociétés alimentées pendant des décennies par les idéologies nationalistes post-indépendance, et également par les mouvements islamistes. Un des symptômes du phénomène est la faible présence de représentants de cette région du monde dans les différentes mobilisations altermondialistes et dans les différents forums sociaux. Ces dernières années ont toutefois montré la baisse d'efficacité interne d'un tel argument. Les protestations sociales égyptiennes de ces dernières années ont montré comment certaines d'entre elles cherchent le soutien des organisations internationales comme l'Organisation internationale du travail. Parfois également, le phénomène de « l'externalisation » des mouvements sociaux peut être le fait d'acteurs « insoupçonnables » par les régimes de la région, notamment les populations émigrées de ces pays. L'article d'Antoine Dumont est un exemple frappant de cette « internationalisation via la migration » du conflit de Gafsa. La fondation du « Collectif de Soutien aux Tunisiens de Redeyef » s'est faite dans la ville de Nantes car les originaires de cette région représentent une part importante de la population immigrée tunisienne de cette ville. La solidarité via la migration internationale n'est pas exempte de contradictions entre les acteurs. Les centaines de jeunes redehyefiens préféraient demeurer dans l'illégalité plutôt que de demander le statut de réfugié politique, comme le souhaitaient les activistes français. Un tel statut aurait exposé leur famille, restées en Tunisie, aux représailles du régime de Ben Ali.

Les collectifs des droits de l'homme ont donc contribué à « mondialiser » les sociétés de la région en diffusant la rhétorique internationale sur les droits de l'homme et la démocratie. Cette diffusion a eu notamment pour impact fondamental de modifier les modalités du langage contestataire dans ces pays.

RHÉTORIQUE INTERNATIONALE SUR LES DROITS DE L'HOMME ET HYBRIDATION DU LANGAGE PROTESTATAIRE

La diffusion de la rhétorique internationale dominante a également été le fait des organisations internationales et des pouvoirs publics de ces pays pour améliorer leur image de marque dans le monde. Les implicites de ce discours et des pratiques y afférentes ont été mises en exergue et critiquées aussi bien sur le plan général (Stoker, 1998) que concernant les pays de la région arabe (Ben Néfissa, 2000). Toutefois, dans le contexte autoritaire de la région, il est possible de poser l'hypothèse que la nouvelle doxa internationale peut parfois constituer une fenêtre d'opportunité pour l'expression sociale et politique et ainsi constituer une des ressources mobilisables pour les acteurs de la région. Ces derniers reformulent ce langage en fonction de leurs conditions locales et nationales. Le parcours original de l'expression « société civile » dans cette région du monde est, de ce point de vue, significatif. Introduite dans les années 1980 par les élites intellectuelles de l'opposition « laïque », elle fait aujourd'hui partie du vocabulaire politique, aussi bien des pouvoirs publics de la région, que des médias et des acteurs politiques islamistes qui se proclament les acteurs principaux et véritables des sociétés civiles. L'expression *mujtama' madani* (société civile) fait partie du langage et « l'au-nom-de-la-société civile » légitime non seulement des discours multiples, mais aussi des actions et des pratiques. Ces effets de réel sont d'autant plus importants qu'ils sont l'objet d'enjeux de taille en rapport avec l'aide internationale à la société civile. Mais ils recouvrent également des enjeux symboliques, économiques, politiques, religieux et identitaires sur le plan interne (Otayek, 2002 ; Pirotte, 2007).

Les articles qui composent le présent dossier apportent un nouvel éclairage au phénomène. Les modifications des politiques publiques des régimes de la région autour des thèmes bien cotés sur le plan international ont des répercussions multiples et ne sont pas sans conséquences sur les sociétés. Ces régimes sélectionnent ceux qui leur *semblent* comporter le moins de risques politiques. Le thème de la femme est l'un d'entre eux. De plus, en améliorant le statut des femmes, les régimes en place se positionnent comme des « modernistes » face aux « menaces islamistes ». Les différentes réformes positives du statut de la femme, de la famille et de l'enfance dans certains pays de la région peuvent être considérées comme les « gages » de bonne volonté que ces régimes ont adressés aux bailleurs de fonds internationaux et à l'opinion internationale. C'est ce que montre avec éclat le texte de Nathalie Bernard-Maugiron sur la réforme du *Khul'* (ou répudiation) en Égypte. Cette réforme a été introduite par le « haut », les mobilisations qui l'ont concernée ont été plutôt des mobilisations conservatrices et opposées avant qu'elle ne fasse partie désormais des pratiques sociales et juridiques des femmes égyptiennes.

La sélection de certains thèmes apparemment « inoffensifs » et leur diffusion par les importants appareils étatiques peuvent provoquer des mobilisations collectives inattendues de la part d'acteurs multiples. Ces thèmes peuvent faire l'objet de réappropriations particulières qui contribuent à les politiser et à leur donner une charge subversive qu'ils n'avaient pas. C'est le cas du conflit qui a opposé la population du gouvernorat de Damiette à l'État égyptien autour du projet d'installation d'une filiale de l'Usine « Agruimm » d'engrais chimiques. Suite à l'information sur les risques de pollution de l'environnement par les organisations de la société civile et les acteurs politiques et sociaux, une mobilisation sociale a touché des catégories importantes de la population de Damiette pour s'opposer à cette installation, faisant ainsi reculer le régime. Il est vrai que l'installation de cette usine menaçait également les intérêts d'une partie du secteur privé économique, notamment les promoteurs immobiliers de la région (Touhami, 2010).

L'Égypte a également montré comment la multiplication exponentielle des mouvements et des protestations sociales est intervenue juste après la riche période politique de 2005, avec notamment l'apparition de Kifaya (Ben Néfissa, 2007) sur la scène nationale et l'importance centrale que la question des réformes politiques a prise dans le pays durant cette période.

Mais plus important encore, la diffusion du répertoire international a eu pour conséquence de concurrencer, partiellement du moins, le répertoire normatif islamiste. Ce dernier doit sa position dominante à l'impact des mouvements islamistes dans la région et à une sorte d'islamisme d'État développé par les régimes en place dans le cadre de l'échec de l'ensemble des idéologies des États post-coloniaux de la région, qu'il s'agisse du nationalisme, du socialisme arabe ou du panarabisme.

C'est ce que montre l'article de Nathalie Bernard-Maugiron sur le droit de la famille en Égypte. La Loi islamique comportant un nombre important de dispositions juridiques relatives au statut personnel, l'ensemble des acteurs se sont positionnés à l'intérieur de ce cadre pour formuler et adopter des réformes positives pour le statut de la femme. Le répertoire normatif islamique peut être concurrencé par d'autres répertoires religieux et communautaires. Il est significatif qu'aujourd'hui, en Égypte, le répertoire normatif copte soit clairement revendiqué par certaines instances communautaires.

Mais le répertoire islamique et également nationaliste a été concurrencé par le répertoire normatif des droits de l'homme et de la citoyenneté. Si le « sacre des droits de l'homme » est à la fois le signe de la victoire de la démocratie et de sa remise en cause (Gauchet, 2002) en contexte autoritaire, ce répertoire peut faire l'objet de reformulations diverses pouvant constituer des fenêtres d'opportunités pour les mobilisations sociales et politiques.

Les révolutions tunisiennes et égyptiennes ont étonné l'opinion internationale car le langage protestataire de leurs acteurs a attesté de la perte d'efficacité des idiomes islamistes et nationalistes. Un tel constat est vrai et il est d'une importance capitale. Il met en exergue le phénomène de « l'hybridation idéologique » qui « travaillait » ces sociétés de manière lente et qui est apparue au grand jour sur les écrans de télévision du monde entier. Cette hybridation a affecté le discours islamiste lui-même, comme le montrent les travaux de Patrick Haenni sur les nouveaux prédicateurs (Haenni, 2005). Elle a également affecté le discours nationaliste. Le texte de Michaël Béchir Ayari à propos de la reformulation par les jeunes insurgés tunisiens de la rhétorique sur la « dignité nationale » en est l'exemple. Après avoir renvoyé à la lutte politique contre la colonisation puis à la lutte contre le sous-développement, « l'au-nom-de-la-dignité-nationale » signifiait, durant le soulèvement, la lutte contre le régime de Ben Ali et de sa famille.

MOBILISATIONS, RÉVOLUTIONS ET ÉTAT « SOCIAL »

Une des thèses explicatives de la prolongation de l'autoritarisme politique dans les pays de la région se réfère à l'existence de « pactes sociaux et politiques » entre les sociétés et les régimes. Ces thèses éclairent le rapport au politique des mobilisations existantes dans la région.

Si les théoriciens des mouvements sociaux ont posé depuis longtemps que le lien entre mécontentement et mobilisation n'a rien d'automatique, il n'empêche que, concernant les pays de la zone, les raisons « objectives » de mécontentement semblent multiples et elles sont aussi bien socio-économiques, que politiques et identitaires. Bien que les « ouvertures » politiques des décennies précédentes aient montré rapidement leurs limites, les questions sociales dépassent, dans de nombreux pays de la région, la question du chômage et des conditions de travail pour porter également sur l'accès au logement, aux infrastructures de base et aux services collectifs sanitaires et éducatifs etc. (Longuenesse, Catusse, Destremau, 2005). Ce constat met l'accent sur l'importance d'analyser les « secrets » des équilibres sociaux et politiques dans ces pays. Un système autoritaire ne repose pas uniquement sur la répression. Il repose également sur des alliances, des transactions et des collusions avec la société (Hibou, 2006). De ce point de vue, l'analyste ne peut que signaler l'importance des travaux d'économie politique qui mettent l'accent sur les « faux » retraits des États dans les pays de la zone et sur leurs redéploiements sous d'autres formes et par d'autres méthodes. Les révolutions égyptiennes et tunisiennes ne remettent pas en cause ces analyses. Elles mettent l'accent, par contre, sur les interprétations littéralistes et conformistes auxquelles elles ont donné lieu.

Qu'est ce qui a provoqué en Tunisie la « force de la désobéissance » dont parle l'article de Larbi Chouikha et Eric Gobe ? Quels sont les « ratés » du système ? Quelles sont les couches sociales écartées de ces « pactes sociaux et politiques » à la fois. Les deux auteurs mettent l'accent sur l'affaiblissement de la capacité distributive de l'État tunisien, consécutive à la crise financière internationale de 2008. Il a ébranlé le « Pacte de sécurité » entre l'État et le peuple, principalement dans les régions de l'intérieur du pays et laissées pour compte des stratégies de développement des élites dirigeantes depuis l'indépendance. L'importance de la jeunesse diplômée et sans emploi comme actrice des mouvements sociaux et des révolutions est également significative.

C'est notamment dans ce cadre qu'il importe de comprendre comment le rapport à l'État des sociétés de la région est traversé par des mouvements contradictoires. Si le « pluralisme par défaut », dont il a été question plus haut, desserre la relation à l'État, les nouvelles formes de l'interventionnisme étatique font par contre des appareils étatiques des « aimants sociaux », selon la belle expression de Philippe Droz-Vincent (2004).

Il serait erroné de penser que le « social » ne préoccupe pas les élites dirigeantes des pays de la Zone et il est même possible de dire que le traitement des questions sociales est érigé en question politique de la plus haute importance. Aux lendemains des indépendances, les analystes ont montré comment les « contrats sociaux » à cette période étaient basés sur le modèle d'un État modernisateur, interventionniste et redistributeur, à partir notamment de politiques sociales volontaristes (Destremau, 2005). La restriction des libertés politiques et publiques constituait une sorte de contrepartie à cet interventionnisme de l'État sur le plan social. Ce dernier s'exprimait dans les domaines éducatif et sanitaire mais également par l'emploi public, les systèmes de sécurités sociales et les différents programmes de soutien à la consommation et d'assistance.

Or, c'est l'ensemble de cet équilibre, largement lié aux revenus de la rente pour certains pays, qui a été perturbé par les mesures d'ajustement structurel imposé par la Banque mondiale dans les années 1980, prônant le retrait de l'État et les vertus du marché. Les fortes secousses sociales que certains pays de la zone ont connues à cette période, notamment en Algérie, en Tunisie et en Égypte, semblent intimement liées à cette rupture des « contrats » à la fois sociaux et politiques entre les sociétés et les États.

L'ouvrage dirigé par Didier Le Saoult et Marguerite Rollinde (1999) est un témoignage important sur les configurations et les caractéristiques que prennent les mobilisations sociales dans le cadre de ces pactes sociaux et politiques. René Gallisot (1999) montre ainsi comment la violence contre l'État et ses symboles exprime en même temps une demande d'État et une intensité de l'aspiration à l'État. Cette intensité, poursuit-il, se retrouve dans le retournement contre l'État qui rend la manifestation émeutière, avant même la

répression. Or, jusqu'à aujourd'hui, ce rapport à l'État imprime les formes et les espaces de la contestation et de la mobilisation. Les mobilisations tunisiennes et marocaines demandent-elles un réengagement de l'État ou s'affirment-elles contre l'ordre politique, se demandent Amin Allal et Karine Bennafla ? Les modalités des protestations sociales égyptiennes penchent pour la première réponse. Leurs espaces d'expression le prouvent d'une certaine manière. Ces dernières se réalisent sous la forme de *sit-in* ou de rassemblements devant les sièges des ministères, des gouvernorats et même des postes de police. C'est aux représentants de l'appareil d'État et des autorités administratives que les collectifs adressent leurs pétitions et doléances et c'est devant le gouvernorat de Sidi Bouzid que Mohamed Bouazizi s'est immolé par le feu.

Le dernier ouvrage concernant l'État social au Maghreb montre comment les redéploiements de l'action publique dans ces pays s'efforcent justement d'endiguer les possibles « débordements du social » (Catusse, Destremau, Verdier, 2010). Le devenir de l'État social constituera l'un des principaux paramètres de l'avenir politique des révolutions tunisienne et égyptienne.

Les formes de l'interventionnisme étatique se sont multipliées. L'une d'entre elles est relative à la promotion de la « bonne société civile » par les régimes de la région. De ce point de vue, les reformulations de l'action publique de ces pays autour de cette dernière et de ses organisations sont symptomatiques. C'est ce que montre, à partir de l'exemple du projet portuaire de Tanger-Med, le texte de Sabine Planel. Il illustre comment la « société civile », les nouveaux outils de l'administration publique (commissions, agences etc.) ainsi que la nouvelle démarche « décentralisatrice » et participative fonctionnent comme un système d'encadrement et de contrôle des sociétés, de blocage des mobilisations et, partant, de reformulation de modes de domination de l'État sur les sociétés. L'État descend mais ne se décentralise pas, dira l'auteur, et les mobilisations sociales sont conformistes et réactives. Sabine Planel met l'accent sur les limites de « l'accompagnement social » du projet portuaire par la Fondation Tanger-Med pour le développement humain. Il bénéficie en priorité aux fonctionnaires et aux notables capables de saisir les nouvelles opportunités.

Les mêmes propos peuvent être émis pour d'autres pays, avec notamment le phénomène dominant des collectifs d'assistance et de bienfaisance sociale, terreau important des courants politiques islamistes. Encouragés par les pouvoirs publics de la région, ils ont contribué à la viabilité des pactes sociaux et politiques dont il vient d'être question. Ces organisations pratiquent effectivement de la redistribution et de l'entraide mais sous un mode clientéliste qui accentue la dépendance entre clients et patrons, qu'il s'agisse « d'hommes d'affaires » en liaison avec les partis aux pouvoirs, de notabilités locales ou de responsables locaux des oppositions islamistes. C'est ce que montre le texte de Marie-Noëlle Abiyaghi et Myriam Catusse pour le Liban. Il parle de « politique sociale par

la décharge » à propos de l'entraide communautaire et patronale qui, tout en produisant un minimum de sécurité sociale et d'emploi, consolide la gratitude que leurs bénéficiaires peuvent éprouver à l'égard du parti ou du patron bienfaiteur. Les auteurs parlent de « pudeur du social » et de la difficulté de l'action collective autour des causes sociales au sein d'une société qui connaît pourtant des mobilisations politiques intenses à cause de la configuration particulière de l'État libanais et de la situation régionale.

L'accès à l'eau, au logement, à l'électricité et au gaz, et aux services sanitaires et sociaux nécessite des stratégies de proximité avec les pouvoirs publics et ce phénomène se retrouve dans les caractéristiques de certains corps électoraux. Ce sont les catégories sociales qui ont le plus besoin de l'État qui votent, à savoir le monde rural et les catégories sociales urbaines les plus défavorisées. C'est cette analyse qui explique notamment la très grande faiblesse des organisations partisans de l'opposition dans ces pays. C'est autant la répression et le contrôle policier à leur égard qui expliquent leur faiblesse que la définition commune du « politique » dans ces pays, à savoir l'accès aux services sociaux et aux équipements collectifs dont les États gardent jalousement les clés, même si c'est par la médiation « d'homme d'affaires », eux-mêmes en mal d'accès à l'État et à ses marchés (Ben Néfissa, Arafat, 2005).

Outre les conséquences politiques du traitement de la question sociale dans ces pays, il importe également de noter la prudence avec laquelle plusieurs régimes de la région opèrent certaines réformes dont ils peuvent penser, à juste titre, qu'elles peuvent constituer des risques sociaux et politiques à la fois. La réforme annoncée du système de l'assurance-maladie en Égypte est symptomatique de cette prudence. Bien qu'annoncée depuis l'année 2000, cette dernière n'a pas encore été adoptée et le gouvernement égyptien a régulièrement reporté son adoption (Clément, 2010).

Outre cette prudence à la fois sociale et politique, il importe de remarquer la différence des réponses que les régimes de la région accordent aux mobilisations « sociales » par rapport aux mobilisations politiques. C'est ainsi que les mobilisations sociales parviennent parfois à modifier certaines politiques publiques comme le montrent les exemples analysés par Amin Allal et Karine Bennafla. Suite aux « évènements » de Gafsa et de Sidi Ifni, le régime tunisien a initié un nouveau plan de développement pour la région et le régime marocain a élevé la région au rang de préfecture.

Ces dernières années, les pouvoirs publics égyptiens ont remis en cause leur traditionnelle gestion sécuritaire des mobilisations collectives parce qu'elles sont strictement sociales, catégorielles et ne sont pas reliées à des organisations politiques, qu'il s'agisse des organisations politiques de gauche ou des Frères musulmans. Et telle est l'une des particularités des mouvements sociaux dans les pays de la zone, à savoir leur absence de traduction et d'encadrement de

la part des oppositions politiques. La montée des protestations sociales en Égypte a suscité un étonnement général de la part de la classe politique au pouvoir et dans l'opposition reconnue ou non reconnue, y compris les Frères Musulmans égyptiens. L'analyse de Houssam Tamman et de Patrick Haenni (2009) sur les rapports entre les Frères musulmans égyptiens et la question sociale a montré à quel point ces derniers sont mal à l'aise avec le phénomène. Leur vision de la réforme sociale et politique est principalement axée sur la réforme religieuse de l'individu (Ben Néfissa, 2002). Outre cette absence de liens entre les protestations sociales et les courants politiques existants, il convient également de noter le phénomène des « alliances ambiguës » (Mathieu, 2004) entre les acteurs politiques et les acteurs des mobilisations sociales à cause des différences « d'agendas » des uns et des autres.

La parole protestataire dans les pays de la région est en réalité très diverse. Le langage de la morale et de la religion caractérise les mouvements sociaux des milieux les plus défavorisés car il s'agit peut-être du seul langage disponible. Avant les chutes de Ben Ali et de Moubarak, le caractère « non politique » de l'action protestataire est affirmé de manière ostentatoire par ses acteurs. Les « revendications sont reformulées dans un discours complexe, chargées d'affect et évoquées en termes d'ingratitude et d'injustice » notent Amin Allal et Karine Bennafla, et « les énoncés des revendications minimisent leur contenu politique ».

Dans les milieux instruits, comme celui des fonctionnaires des impôts ou des enseignants du secondaire, ou bien des jeunes diplômés au chômage, le langage protestataire parle de justice sociale et de « lutte pour la dignité ». L'article de M. Ayari montre comment le cadrage des griefs en termes de « lutte pour la dignité » a permis une opération de montée en généralité et d'alliance entre les différentes catégories sociales dans le soulèvement tunisien : jeunes chômeurs, avocats, juges, journalistes et opposants politiques.

D'une certaine manière, les particularités du langage protestataire ont annoncé les configurations de la révolution tunisienne et égyptienne, à savoir leur absence de « leadership politique, idéologique et humain ». À partir de là, peut-on parler de « vraie » révolution et si oui, quelle est donc sa « nature » : sociale, politique ou civile ? C'est à cette question que tente de répondre l'article sur la révolution égyptienne. Mais ce qui est certain, c'est que la « dénégation » du caractère politique de la parole protestataire dont parlent Amin Allal et Karine Bennafla est un subterfuge de langage de la part d'acteurs qui ont parfaitement intégré les limites posées par les régimes et les appareils sécuritaires à l'action contestatrice. Si cette hypothèse est juste, rien n'interdit alors de considérer les mobilisations sociales des pays de la région comme des formes d'accès au politique ou comme de la « politique autrement », à l'instar des autres pays du monde. À l'heure de l'hybridation du politique, il est parfaitement légitime

d'analyser les mobilisations existantes dans les pays de la région comme des formes d'expression politique et de rappeler ainsi que la dépolitisation des institutions politiques ne signifie pas forcément la dépolitisation sociale.

Les révolutions tunisiennes et égyptiennes ont confirmé cette analyse car elles ont fait voler en éclat *la retenue* du langage.

BIBLIOGRAPHIE

- Anderson J. W., Eickelman D. F., 2009, « Nouveaux médias et nouveaux publics » in Gonzalez-Quijano Y., Gaaybess T. (dir.), *Les Arabes parlent aux Arabes*, Paris, Sindbad/Actes Sud, pp. 21-28.
- Bennani-Chraïbi M., Fillieule O. (dir.), 2003, *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 424 p.
- Ben Néfissa S., 2000, « NGOs, Governance and Development in the Arab World: Discussions Paper », *Management of Social Transformations*, n° 46, Unesco-Most, p. 1-32.
- Ben Néfissa S., 2002, « Citoyenneté morale en Égypte : une association entre État et Frères musulmans » in Ben Néfissa S., en collaboration avec Hanafi S. (dir.), *Associations et pouvoirs dans le monde arabe*, Paris, CNRS éditions, pp. 147-179.
- Ben Néfissa S., 2007, « "Ça suffit ?" : Le "haut" et le "bas" du politique en Égypte », *Politique africaine*, n° 108, pp. 5-24.
- Ben Néfissa S., 2010, « Verrouillage autoritaire et mutation générale des rapports entre l'État et la société en Égypte », *Confluence Méditerranée*, n° 75, pp. 137-150.
- Ben Néfissa S., 2011, « L'Égypte saisie par la fièvre », *Le Monde diplomatique*, février.
- Ben Néfissa S., Arafat A., 2005, *Vote et démocratie dans l'Égypte contemporaine*, Paris, Khar-tala/IRD, 279 p.
- Burgat F., 2005, *L'islamisme à l'heure d'Al Qaida*, Paris, La Découverte.
- Camau M., 2006, « L'exception autoritaire et l'improbable point d'Archimède de la politique dans le monde arabe » in Picard E. (dir.), *La politique dans le monde arabe*, 2006, Paris, Armand Colin, pp. 29-54.
- Camau M., Massardier G. (dir.), 2009, *Démocraties et autoritarismes. Fragmentation et hybridation des régimes*, Paris, Karthala, 372 p.
- Catusse M., Destremau B., Verdier E. (dir.), 2010, *L'État face aux débordements du social au Maghreb*, Paris, IREMAM/Karthala.
- Chouikha L., Gobe E., 2009, « La Tunisie entre la « révolte du bassin minier de Gafsa » et l'échécane électorale de 2009 », *L'Année du Maghreb*, n° 5, pp. 387-420.
- Clément F., 2007, « Élections ouvrières : entre fraude et chasse aux "Frères masqués" » in Klaus E., Hassabo C. (dir.), *Chroniques égyptiennes*, Le Caire, Cedej, pp. 59-86.
- Clément F., 2010, « La protection sociale en Égypte en question », Conférence du 11 mai 2010 du séminaire « Questions sociales, politiques publiques et réformes en Afrique du Nord et au Moyen Orient », IISMME.
- Destremau B., 2005, « État des lieux de la protection sociale dans la Méditerranée méridionale et orientale » in *Sécurité sociale : facteur de cohésion sociale, actes de la conférence euro-méditerranéenne* (Limassol, Chypre, 27-28 mai 2004), éditions du Conseil de l'Europe, pp. 9-47.
- Dorronsoro G. (dir.), 2005, *La Turquie contestée : Mobilisations sociales et régime sécuritaire*, Paris, CNRS édition.

- Droz-Vincent P., 2004, « Quel avenir pour l'autoritarisme dans le monde arabe ? », *Revue française de science politique*, n° 6, vol. 54, pp. 945-978.
- Duterme B., 2009, « Contestation versus coercion dans le monde arabe », *État des résistances dans le Sud – 2010. Monde arabe*, Paris, éditions Sylepse.
- Fillieule O., 2005, « Requiem pour un concept. Vie et mort de la notion de structure des opportunités politiques » in Dorronsoro G. (dir.), *La Turquie conteste : mobilisations sociales et régime sécuritaire*, Paris, CNRS éditions, pp. 201-218.
- Fillieule O., Mathieu L., Péchu C. (dir.), 2009, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Les Presses de Sciences Po, pp. 530-539.
- Gallissot R., 1999, « Émeutes : ordre étatique et désordre social » in Le Saout D., Rollinde M. (dir.), 1999, *Émeutes et mouvements sociaux au Maghreb*, Paris, Karthala/Institut Maghreb-Europe, pp. 19-46.
- Gauchet M., 2002, *La démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard, 385 p.
- Geisser V., Karam K., Vairel F., 2006, « Espaces du politique. Mobilisations et protestations » in Picard E. (dir.), *La politique dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin, pp. 193-213.
- Gobe E., 2006, « Corporatismes, syndicalisme et dépolitisation », in Picard E. (dir.), 2006, *La politique dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin, pp. 171-192.
- Gonzalez-Quijano Y., Guaaybes T., 2009, *Les Arabes parlent aux Arabes. La révolution de l'information*, Paris, Sindbad-Actes Sud.
- Haenni P., 2005, *L'islam de marché, L'autre révolution conservatrice*, Paris, Le Seuil.
- Hibou B., 2006, *La force de l'obéissance, Économie politique de la répression en Tunisie*, Paris, La Découverte, 363 p.
- Legeay H., 2007, « La citoyenneté des bahâïs : l'identité égyptienne en procès », *Politique africaine*, n° 108, pp. 86-105.
- Le Saout D., Rollinde M. (dir.), 1999, *Émeutes et mouvements sociaux au Maghreb*, Paris, Karthala/Institut Maghreb-Europe, 381 p.
- Longuenesse E., 2007, *Professions et société au Proche-Orient. Déclin des élites et crise des classes moyennes*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Longuenesse E., Catusse M., Destremau B. (dir.), 2005, *Le travail et la question sociale au Maghreb et au Moyen Orient*, numéro spécial de la *Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée* (REMM), n° 105-106, Aix en Provence, Édisud.
- Mathieu L., 2004, *Comment Lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Les éditions Textuel, 206 p.
- Mohsen-Finan K., 2009, *Les médias en Méditerranée, Nouveaux médias, monde arabe et relations internationales*, Arles, Actes Sud, 398 p.
- Neveu E., 2009, « Les médias, acteurs des mobilisations », Communication à la table ronde « Mobilisations collectives, Médias et Gouvernance en Égypte » organisée par le Cedej, IRD-UMR 2001, Centre des études politiques et stratégiques d'Al Ahrâm, le Centre égypto-danois pour le dialogue, Le Caire.
- Olson M., 1978, *Logique de l'action collective*, Paris, PUF, 200 p.
- Otayek R., 2002, « Vu d'Afrique. Société civile et démocratie. De l'utilité d'un regard décentré », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 9, n° 2, pp. 193-212.
- Picard E., 2006, « Les liens primordiaux, vecteurs des dynamiques politique » in Picard E. (dir.), *La politique dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin, p. 55-77.
- Pirotte G., 2007, *La notion de société civile*, Paris, La Découverte.
- Santucci J.-C., 2006, « La place et le rôle des systèmes partisans dans les évolutions du champ politique » in Picard E. (dir.), *La politique dans le monde arabe*, Paris, Armand Colin, pp. 149-170.

- Stoker G., 1998, « Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 155, Paris, UNESCO/érès.
- Tarrow S., 2007, « Cosmopolites enracinés et militants transnationaux », *Lien social et politiques*, n° 58, p. 87-102.
- Tilly C., Tarrow S., 2008, *Politique(s) du conflit*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 396 p.
- Touhami A., 2010, « La protestation contre le projet "Agrium" » in Chahata D. (dir.), *Le retour du politique : les nouveaux mouvements de protestation en Égypte*, Texte en arabe, Centre des études politiques et stratégiques d'Al Ahram, Le Caire, pp. 213-244.
- Tammam H., Haenni P., 2009, « Les Frères musulmans égyptiens face à la question sociale : autopsie d'un malaise socio-théologique », *Institut Religioscope*, Études et analyses, n° 20.